



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rennes, le 10 janvier 2022

Monsieur le recteur

A

Yves PEUZIAT-BEAUMONT,
IA-IPR de sciences de la vie et de la Terre

Objet : Lettre de mission

Monsieur l'inspecteur,

Le projet académique « Bretagne horizon 2025 » dans son ambition retient comme principe l'équité entre tous les jeunes et entre tous les territoires. Cette ambition s'incarne dans le parcours des élèves tout au long de leur scolarité, vers l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle à travers les valeurs de l'École de la République : la liberté en cultivant le sens des équités, l'égalité en soutenant toutes les perspectives d'avenir(s), la fraternité en partageant les belles expériences.

La promotion de la santé dans ses dimensions d'éducation, de prévention et de protection est une condition à la réalisation de cette ambition académique.

C'est dans cette perspective que je vous confie la mission de piloter à l'échelon académique la promotion de la santé en assurant la fonction de conseiller du recteur sur ce dossier, référent du Comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE), dans son volet santé.

L'objet de cette mission sera d'impulser et de favoriser la mise en œuvre des orientations nationale et académique, définie dans le cadre du CAESCE, de la politique éducative en matière de santé.

Vous assurerez en collaboration avec le Docteur Burgazzi, médecin conseillère technique, le déploiement de la démarche « Ecole promotrice de santé » dans notre académie à l'échelle des écoles, des établissements et des territoires.

Vous veillerez à l'amplification des partenariats au service de cette politique éducative. Vous approfondirez, en contribuant à le structurer, celui tissé avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne dans le cadre de la convention signée avec notre Région académique Bretagne en 2019 et déclinée dans des feuilles de route successives jusqu'en 2024. Vous vous attacherez également à enrichir ceux relevant des relations avec la Région Bretagne, l'INSPE, les Universités de la Région académique Bretagne, l'École aux hautes études en santé publique (EHESP) et les différentes associations œuvrant sur notre territoire académique à promouvoir la santé auprès des élèves.

Vous serez vigilant à prendre en compte, dans le cadre de cette politique éducative, les priorités de santé repérées dans notre Région académique par l'Agence Régionale de Santé Bretagne. Il en est ainsi, tout particulièrement, de la lutte contre les souffrances psychiques des élèves.

Afin d'assurer pleinement cette mission de promotion de la santé, vous travaillerez en interactions étroites et régulières avec :

- les conseillères techniques, médecin, infirmière, assistante sociale, des services académiques médico-sociaux ;
- le chef de mission à l'éducation au développement durable et le coordonnateur du carré régalien dans le cadre du Comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE) relevant de la loi Climat et Résilience ainsi que l'ensemble des conseillers techniques en charge des différentes éducations transversales et de la vie de l'élève ;
- les IA-DASEN présidents des Comités départementaux d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CDESCE), à travers les infirmières et infirmiers conseillers techniques (ICTD) ainsi que les inspectrices et inspecteurs du 1^{er} degré chargés de mission sur les thématiques d'éducation à la santé.

Vous animerez, annuellement la réunion du volet santé du CAESCE que je présiderai.


Emmanuel ETHIS